

**NAO 2026 : 0,08 % d'augmentation = 0,000000008 % de satisfaction**

Dernière organisation syndicale reçue ce jeudi par la Direction de la RATP, la CFE-CGC Groupe RATP a pris acte de l'enveloppe budgétaire de départ annoncée pour les NAO 2026, une situation qui questionne la place réellement accordée aux encadrants dans ces négociations.

Nos revendications pour défendre le pouvoir d'achat des encadrants

- 👉 **Revalorisation de la valeur du point** à hauteur de l'inflation (1,3 % minimum)
- 👉 **Forfait mobilité durable** à 600 €
- 👉 **Prise en charge** à 100 % du Pass Navigo
- 👉 **Revalorisation de la prime samedi et dimanche**
- 👉 **Revalorisation de l'indemnité télétravail** à 3,50 € par jour
- 👉 **Intégration de la prime de responsabilité** dans le statutaire
- 👉 **Augmentation de l'abondement PEE et PERCO**
- 👉 **Mise en place de l'échelon 32**
- 👉 **Monétisation possible** à hauteur de 25 jours de CET au lieu de 22 jours (en 2025)
- 👉 **Alimentation possible** à hauteur de 15 jours de repos fixe au lieu de 12 (en 2025)

Pourquoi c'est un sujet majeur ?**Les encadrants :**

- ✅ Portent les transformations de l'entreprise,
- ✅ Absorbent les tensions liées à l'ouverture à la concurrence,
- ✅ Assurent la continuité du service public,
- ✅ Voient leur charge de travail augmenter.



Une enveloppe à 0,08 % pour les NAO envoie un signal extrêmement négatif après un rendez-vous PRE 2026 manqué.

Négocier les NAO avant même la publication des résultats du groupe revient à demander aux organisations syndicales de signer sans connaître la réalité des marges financières. Cette méthode n'est pas acceptable. Nous demandons dès à présent une clause de revoyure après la publication des résultats, lesquels s'annoncent supérieurs aux attentes annoncées.



17 Prochaine étape : la réunion multisyndicale du 10 mars

**Nous porterons ces revendications avec détermination.
Les encadrants ne peuvent pas être la variable d'ajustement budgétaire.**